

Gaétan Emonet rejette Ecalex



Votation » Fâché, le député socialiste Gaétan Emonet, de voir son intervention devant le Grand Conseil déournée par le directeur de l'ECAB. Dans le débat l'opposant au président de la FEDE Bernard Fragnière (notre édition d'hier), Jean-Claude Cornu résumait les propos de l'élu veveysan qui, devant le plénum, avait déclaré au sujet du projet Ecalex: «Je devrais me réjouir: décloisonnement de la progression salariale (...), simplification de la typologie des traitements passant des 36 classes (...) à une dizaine, part du salaire au mérite permettant de récompenser les salariés

méritants, rémunération flexible et plus souple à l'engagement en fonction des prétentions, de l'expérience et des compétences, évolution de la rémunération individuelle au regard de la performance, révision annuelle des traitements inscrite le cas échéant dans le budget, non-soumission du personnel de l'ECAB aux éventuelles mesures d'économies de l'Etat... Que demander de plus?»

Gaétan Emonet a bel et bien tenu ces propos, qui figurent au *Bulletin officiel*. Ils ouvraient cependant son intervention et il conviendrait de les compléter. Car dans la suite de son laïus, le socialiste ne se réjouissait pas tant que cela... Ces conditions particulières n'étaient en effet réservées qu'aux 50 équivalents plein-temps (EPT) de l'ECAB, alors que l'Etat en compte plus de 10 000. «Un précédent impor-

tant est ainsi proposé en offrant des avantages ressentis comme injustes par le reste du personnel», soulignait-il. Pourquoi «enseignants, policiers, infirmières, bûcherons, cantonniers, taxateurs des viandes, gendarmes et autres secrétaires» – du personnel «sérieux et engagé» – n'auraient-ils pas droit, sur la base du modèle proposé pour l'ECAB, à une prime? Surtout lorsque l'Etat annonce en 2016 un bénéfice de 126 millions de francs? Il fustigeait aussi la rémunération au mérite qui «déstabilise les administrations et engendre des tensions entre les collaborateurs».

Le député – par ailleurs président de la Fédération des associations fribourgeoises d'enseignants – est ainsi très clair: non, il ne soutient pas Ecalex. «Je m'engage avec force pour le bien de l'ensemble du personnel de l'Etat»

PATRICK PUGIN

Le PDC est partisan du «oui»



Assemblée » Sans surprise, le Parti démocrate-chrétien (PDC) fribourgeois dira deux fois «oui» lors des votations du 21 mai prochain. C'est ce qu'il a décidé, à une large majorité, jeudi soir lors de son assemblée organisée à Neyruz. Oui d'abord à la Stratégie énergétique 2050, «une réforme importante pour la Suisse, mais aussi pour le PDC», a plaidé le conseiller aux Etats Beat Vonlanthen. C'est en effet la ministre démocrate-chrétienne Doris Leuthard qui porte le projet au niveau fédéral.

Oui également à la loi sur l'assurance immobilière, la prévention, les secours en matière de feu et d'éléments

naturels (Ecalex). Pour le président du Grand Conseil Bruno Boschung, venu défendre le texte devant ses collègues de parti, Ecalex est équitable. «Certains parlent d'éventuels bonus. Ce n'est pas prévu par la loi», a-t-il martelé. Il a également loué l'intégration des cuisines dans la valeur assurée par la couverture d'assurance immobilière. «Même si cela nous fait un peu mal à nous, assureurs privés», a ajouté l'agent d'assurances.

En outre, la Gruérienne Marie-France Roth Pasquier et le Singinois Markus Bapst, tous les deux députés, ont été élus à la vice-présidence du parti. Ils remplaceront la Lacoise Yvonne Stempel et le Veveysan Denis Grandjean, démissionnaires. En tant que nouveau chef de groupe au Grand Conseil, le Sarinois Hubert Dafflon a également rejoint d'office le comité cantonal. » NICOLAS MARADAN

Le comité d'espacefemmes, réélu à l'assemblée après discussions, doit trouver de nouveaux fonds

Un avenir financier qui inquiète

« NICOLE RÜTTIMANN

Fribourg » Ambiance lourde d'émotion jeudi soir lors de l'assemblée générale d'espacefemmes. L'association traverse en effet une «crise» comme l'ont reconnu la direction et le comité (*La Liberté* du 6 avril). Ce dernier, après nombre de discussions, a cependant été réélu et avec lui, deux nouveaux membres. La directrice Pascale Michel et le comité, ont affirmé avoir «entendu les collaboratrices» et souligné leur volonté de «renouer le dialogue et aller de l'avant», pour continuer à cultiver les valeurs de l'association.



38 000
Le montant, en francs, du déficit de l'association en 2016

L'association espacefemmes doit chercher de nouvelles sources de financement. Alain Wicht

Une lettre mal reçue
Ces propos, et le fait que direction et comité aient reconnu que la situation était «inconfortable pour tous», ont été appréciés. Les collaboratrices ont cependant fait part de leur sentiment de ne «pas avoir été entendues jusque-là». Elles ont aussi dit leur inquiétude concernant l'avenir du secteur formation, fortement affecté par le licenciement de sa responsable et l'absence d'une collègue. Le comité a promis que la responsable sera prochainement remplacée et que ce délai

était uniquement dû à la nécessité de réévaluer le poste. Il a aussi assuré qu'il n'y «avait pas de disparités salariales» entre collaboratrices.

Une lettre, adressée par le comité aux collaboratrices juste après le 6 avril, a également mis le feu aux poudres. Le

ton de celle-ci, dans laquelle le comité revenait sur les déclarations faites par les collaboratrices dans notre article du 6 avril et réitérait son soutien à la directrice, a été ressenti comme «blessant».

Le comité a concédé que cette lettre pouvait être mal

reçue et qu'elle avait été adressée dans le contexte «du coup d'assommoir» qu'avait représenté la parution de l'article, «alors qu'une procédure de consultation venait juste d'être mise en place». Véronique Aeby, du comité, a cependant souligné que les «accusations

de mobbing étant graves, elles devaient avoir une suite».

Après une discussion où comité, direction et collaboratrices ont fait part de leurs douleurs et attentes, comité et direction ont réitéré leur volonté de «renouer le dialogue» et assuré avoir pris des mesures.

Les cahiers des charges seront revus et la procédure de consultation se poursuivra. Et de déclarer vouloir se concentrer ensemble sur la mission d'espacefemmes. Pour pouvoir la mener à bien, il s'agira surtout de «faire front uni pour trouver des solutions financières».

Trouver des fonds

L'avenir d'espacefemmes en dépend. L'association a en effet bouclé 2016 sur un déficit de quelque 38 000 francs, pour un total de charges de plus d'un million et prévoit un budget moins bon encore pour 2017. Un déficit qui s'explique surtout par le fait «que l'association n'a pas obtenu les rentrées espérées», selon la directrice Pascale Michel, et que certaines subventions vont baisser ou disparaître, comme celles du Bureau fédéral de l'égalité.

Espacefemmes est par ailleurs de plus en plus sollicitée. En 2016, près de 3000 femmes et 217 enfants ont bénéficié de ses services, alors que 938 entrepreneurs individuels ont été menés à Fribourg, Bulle et Glin. Le secteur formation poursuit ses cours de langue notamment, tandis que le secteur rencontre a proposé 124 ateliers. Les duos accompagnement de femme à femme restent un des points forts de l'association. »

Les employés de La Poste dans la rue

Bulle » Une marche «contre le démantèlement postal» se tiendra dans les rues de Bulle de 13 à 14 heures aujourd'hui. Organisée par un groupe d'employés de La Poste et par la section fribourgeoise du syndicat Syndicom, la marche partira de l'office postal de La Tour-de-Tréme pour rejoindre celui de la Condémine, à Bulle, en passant par les guichets proches de la gare. Syndicom assurera une présence devant l'office tourain dès 12 h 30.

Cette action vise à protester contre le projet de réorganisation de la desserte postale à Bulle. La Poste a présenté en mars ses «premières intentions» de restructuration de son offre bulloise. Pas

encore définitif, le plan prévoit de remplacer les offices de Bulle 1, à côté de la gare, et de La Tour-de-Tréme par des agences postales dans des commerces. Une autre agence de ce type serait également ouverte dans le quartier de la Pala. La ville ne compterait des lors d'un seul réel office postal, modernisé, à la Condémine. Celui-ci s'installerait vraisemblablement dans le bâtiment qui sera construit à côté des guichets actuels. Aucun calendrier n'a été articulé.

Contactée hier, La Poste assure n'avoir rien de nouveau à communiquer depuis la présentation de ses intentions. »

JÉRÉMY RICO

Une nouvelle Coop prévue à Broc

Construction » Nouvelle Coop en vue à Broc. La société coopérative a mis à l'enquête hier dans la *Feuille officielle* la construction d'un bâtiment commercial et d'habitation, à la rue de Montsalvens 17. Soit sur l'actuel parking qui borde aussi la rue du Biffe. «L'investissement se chiffre à 9 millions de francs», indique l'Incomini Giovanni, responsable communication de la direction Suisse romande de Coop.

Posé sur cette parcelle de 1870 m², le bâtiment affiche un volume de près de 10 000 m³. Le rez abritera le ma-

gasin de 425 m². Deux étages de logements sont prévus, pour un total de quatorze appartements.

Trente-quatre places de parc sont planifiées, dont 15 pour les clients qui stationneront uniquement à l'extérieur. Le solde, y compris en sous-sol, est destiné aux locaux ou aux collaborateurs. L'accès se fera par la route de Montsalvens. Le dossier d'enquête évalue le trafic à 330 mouvements par jour. «Nous allons développer notre assortiment. Ce point de vente comprendra environ 7500 ar-

ticles, ce qui représente une augmentation d'environ 15%», note l'Incomini Giovanni. «On peut estimer que trois et quatre personnes supplémentaires seront engagées», ajoute-t-il, en soulignant que cette planification n'est pas définitive.

Le début des travaux devrait intervenir avant la fin 2017 et l'ouverture «en avril 2019», sous réserve d'éventuelles oppositions. «Il n'y aura aucune interruption d'activité. L'actuel point de vente fonctionnera jusqu'à la veille de l'ouverture du nouveau commerce.» » STÉPHANE SANCHEZ